

Chères Banassacoises  
et Canilhacoises,  
Chers Banassacois  
et Canilhacois,

L'été s'achève... Un été encore une fois très riche et ponctué par de nombreuses activités culturelles, musicales ou encore sportives portées par nos associations locales toujours aussi efficaces. Nous ne pouvons que remercier les bénévoles pour leur implication au sein des diverses associations qui permettent de donner une image positive de notre belle Commune.

Comme nous l'avions évoqué lors du précédent bulletin, une nouvelle animation fédérant de nombreuses associations locales, organisée par le Comité d'Animation de Banassac et axée autour de la Nature, verra le jour le 28 septembre prochain à la Gravière de Pratnau mettant ainsi à l'honneur ce site naturel et terminant en beauté la saison estivale.

L'été, c'est aussi l'arrivée des touristes et l'ouverture de notre Camping Municipal de la Vallée, qui connaît d'années en années un flux grandissant de fréquentation et qui fidélise une clientèle d'habités attirée par la beauté et la quiétude du lieu. Cette année, afin d'offrir un service de qualité à tous nos campeurs, nous avons embauché trois jeunes saisonniers qui, par leur bonne humeur et leur disponibilité, ont largement contribué à la réussite de la saison estivale. Nous ne pouvons que nous en féliciter et les en remercier.

Mais pendant que certains s'adonnent aux joies du « farniente » et profitent de vacances bien méritées, nos employés municipaux continuent d'œuvrer pour le bien-être de la Commune. En assurant le service au camping pour certains avec l'entretien des espaces verts et de la piscine, en remontant des murs ici et là pour d'autres ou encore comme vous avez pu le constater et comme nous l'avions évoqué au début de notre mandat en mettant en place la nouvelle Signalisation d'Information Locale (SIL) qui, en plus d'apporter une harmonisation sur notre territoire, facilitera l'accès aux touristes et autres visiteurs locaux.

L'été est aussi hélas, comme maintenant depuis plusieurs années, synonyme de sécheresse. L'arrivée des grosses chaleurs et de la canicule du début de saison ont conduit Madame la Préfète de La Lozère à prendre un arrêté pour les usages d'eau sur tout le Département, limitant les arrosages des jardins et interdisant le remplissage des piscines ainsi que l'arrosage des pelouses... L'eau est un bien précieux et, malheureusement, nos réserves ne sont pas illimitées. Il en va de notre devoir en tant que citoyens de prendre la mesure de ce triste état de fait et d'adapter nos comportements en conséquence en évitant notamment les gaspillages.

Enfin, la fin de l'été c'est aussi la reprise du chemin de l'école pour tous nos petits écoliers, ravis pour la plupart de retrouver les copains et d'acquérir de nouvelles connaissances. Deux changements au sein du personnel communal sont à évoquer : l'arrivée de Madame Monique SOULICE, embauchée en remplacement de Madame Pascale COPANEL au service du ménage et de la cantine ainsi que la titularisation de Madame Aysset BUYUKARIKAYA, déjà en poste sur l'école l'année dernière. Nous leurs souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe.

Je souhaite à tous, petits et grands, une très bonne rentrée et vous adresse mes meilleurs sentiments.

**David RODRIGUES,**

Maire de Banassac-Canilhac.

## Un territoire...



**PRATNAU**  
FESTY'GRAVIÈRE - SAMEDI 28 SEPTEMBRE

14H 15H ATTELIERS SPORTIFS, CULTURELS ET CRÉATIFS

AÉROMODELISME, APOULISME, APOULISME, BADMINTON, BOUTIQUE, CHOCOLAT, KARAOÏ, CRÉATIONS NATURELLES, ESCALADRE, ESCALADRE, ESCALADRE, HISTOIRE LOCALE, MARCHÉ LOCAL, MARCHÉ, PÉTANQUE, QUELLE EST LA RANDONNÉE? PEDESTRE, PETITES AVENTURES, SÉCOURS EN MONTAGNE, SÉCOURS EN MER, DE SECOURS EN MER, TIR À L'ARC, TROTTOIRS TOUT TERRAIN ÉLECTRIQUE, RISQUE INONDATION

BUVETTE LES PIEDS DANS L'EAU ET CRÊPES

16H 18H APERO GUINGUETTE

AU SON DE L'ACCORDÉON

18H 21H SÈNE OUVERTE (MUSIQUE ET BOULE)

REPAS PARTICIPATIF BUVETTE

21H FEU D'ARTIFICE CONTÉ

LES AVENTURES DE PERLA

SOYEZ ACTEUR DE L'ÉVÈNEMENT !!!

Participez aux ateliers / Apportez un lot de matériel pour contribuer à la sculpture / Apportez vos couverts et une entrée ou un plat ou un dessert / Participez au repas participatif (convivialité et plaisir)

**SAMEDI**  
**28**  
**SEPT**

à partir de  
**14h00**  
Gravière  
de Pratnau



## Une pensée...

« L'eau  
est le sang de la terre,  
le support de toute vie. »

**Viktor SCHAUBERGER,**  
Naturaliste et Philosophe.

## UNE RENTRÉE PROMETTEUSE

Pour nos chères têtes blondes, la fin de l'été annonce immanquablement la reprise du chemin de l'école. Et les élèves de l'École du Sycomore n'échappent bien évidemment pas à la règle.

Les effectifs se maintiennent avec 96 élèves inscrits dès la reprise contre 98 lors de la rentrée précédente. Les élèves sont répartis en 6 classes selon la répartition suivante :

16 TPS et PS dans la classe de Marie-Noëlle MEILLET, Directrice, suppléée par Ninon PAUPARDIN le vendredi (jour de décharge pour le travail de direction).

20 MS et GS dans la classe de Vincent LACROIX qui vient de rejoindre l'équipe pédagogique après plusieurs années en poste à l'École des Sources de La Canourgue et auquel nous souhaitons la bienvenue.

18 CP et CE1 dans la classe d'Isabelle GUIRAL.

16 CE2 dans la classe de Yannick MOURGUES.

12 CM1 dans la classe de Cathy CUARTERO.

14 CM2 dans la classe de Marie CHIBAUDEL.



Katia LAUNES, Titulaire Remplaçante (T.R.) du secteur rattachée à l'école reprendra ses fonctions en octobre après un congé parental.

Agnès CAPELIEZ, Accompagnante des Elèves en Situation de Handicap (A.E.S.H.) suit trois enfants.

Enfin 4 employées communales viennent compléter l'équipe d'encadrement :

Valérie BOUSSAC, A.T.S.E.M., en TPS, PS et à la

garderie ; Laure ENARD en MS, GS, à la cantine et à la garderie ; Aysset BUYUKARIKAYA à la cantine, à la garderie et au ménage ; Monique SOULICE à la cantine et au ménage.

En ce qui concerne les projets pédagogiques, cette année scolaire 2019/2020 ne sera pas en reste.

De nombreuses rencontres sportives avec d'autres écoles du secteur seront proposées aux élèves (cross, course d'orientation, gymnastique, « Les 48-pas de Lozère »). Des sorties à thème sont également prévues pour les initier au ski de fond, au VTT, à la spéléologie ou à l'escalade. Et enfin, les sorties à la piscine de Saint-Chély d'Apcher pour la pratique de la natation seront reconduites pour les MS, GS, CP, et CE1 puis pour les CE2, CM1 et CM2.

Au niveau culturel, les élèves de CM1 et de CM2 seront sensibilisés au théâtre et ceux de TPS, PS, MS et GS s'essaieront à la danse. Deux chorales (grands et petits) seront également mises en œuvre.

La fréquentation de la Bibliothèque Municipale, en partenariat avec l'association « Lisons Ensemble » a bien évidemment été reprogrammée.

L'école sera également présente au niveau départemental lors des journées Anglaises et Occitanes.

2 voyages scolaires de 3 ou 4 jours sont également organisés : Le premier amènera les CM1 et les CM2 visiter Paris et le second révélera les joies des activités de pleine nature aux élèves de CP et de CE1 au Centre F.P.P.M. de Sainte-Enimie.

Vous l'aurez compris, ajouté à cela l'apprentissage continu et la découverte de nouvelles disciplines selon les différents niveaux, les élèves du Sycomore n'auront pas le temps de s'ennuyer cette année.

Nous n'oublions pas l'investissement de l'Amicale Laïque de Banassac (A.L.B.) qui œuvre bénévolement, au travers de ses animations, pour permettre l'organisation et une partie du financement de ces sorties pédagogiques.

A tous, enseignants, A.E.S.H., agents communaux et bénévoles, un grand merci pour votre implication et votre dévouement au service des enfants de la Commune...

## DU CHANGEMENT À LA TRÉSORERIE

A la fin du mois d'août, Monsieur Michel MEYRUEIX, Trésorier Municipal depuis de nombreuses années en poste à la Trésorerie de La Canourgue, nous quittait pour prendre de nouvelles fonctions au sein de la Direction Départementale des Finances Publiques à Mende.

Nous ne pouvons le laisser partir sans lui souhaiter pleine réussite dans cette nouvelle aventure et le remercier très sincèrement pour

l'écoute et le professionnalisme dont il a toujours fait preuve à nos côtés. Ses conseils éclairés et sa technicité ont été d'un précieux soutien pour la gestion des finances communales.

Souhaitons la bienvenue à Annette BARET qui prend sa suite et qui aura à cœur de poursuivre une collaboration jamais démentie au fil des années.



## FESTI'GRAVIÈRE 2019

La Commune de Banassac-Canilhac et le Comité d'Animation de Banassac proposent cette année, en partenariat avec les associations locales, une animation participative tout public sur les 5 hectares de la Gravière de Pratnau, le Samedi 28 septembre prochain.

Ce lieu, déjà très prisé des sportifs et des particuliers de tout âge qui s'y retrouvent régulièrement pour des tours de course, des balades à vélo avec les tout-petits ou simplement pour faire un pique-nique en famille et passer un moment de détente au bord du Lot, pourrait également servir d'écrin à de nombreuses animations festives. C'est dans cet esprit que FESTI'GRAVIÈRE a vu le jour...

Dès le début de l'après-midi, de nombreux ateliers sportifs, culturels ou créatifs seront proposés par les associations locales tels qu'Aéromodélisme, Apiculture, Archéologie, Badminton, Balade Botanique, Canoë-Kayak, Créations Nature, Marche Nordique, Musique, Pêche, Pétaque, Quilles de 9, Quilles Finlandaises, Randonnée Pédestre, Récits d'Aventures, Secourisme, Sculpture en métaux recyclés, Sieste, Tir à l'Arc, Trotinettes électriques tout terrain, et bien d'autres surprises encore...

Puis, en fin de journée, un grand repas participatif sera partagé sur place. Ainsi, chacun pourra apporter une entrée, un plat ou un dessert (conservés pour l'après-midi dans un camion frigo prévu à cet effet) et les organisateurs compléteront le menu par un méchoui ainsi que par le pain cuit au four communal de Pratnau.

Ces agapes seront rythmées par la Scène Ouverte investie par des groupes locaux (préalablement inscrits).

Ensuite, le Feu d'Artifice qui devait être tiré lors de la Fête Votive de Banassac et qui avait été annulé pour raison technique mettra un terme à cette journée aux environs de 21h. Ce spectacle pyrotechnique nous contera « Les mésaventures de Perla » qui désespère de grandir pour enfin voler de ses propres ailes au-dessus de la rivière qui l'a vu naître. Elle va affronter bien des dangers... au rythme des illuminations !

FESTI'GRAVIÈRE se veut avant tout un festival local de rencontre et d'échange au cours duquel chacun peut amener sa pierre à l'édifice, à l'image du morceau de fer que vous pourrez amener et qui servira à la réalisation d'une sculpture en métaux recyclés qui restera à demeure sur le site.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, cette manifestation deviendra **ce que nous en ferons, ensemble...**



## UNE DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE POUR LE COMITÉ D'ANIMATION

Durant l'été, le Comité d'Animation de Banassac avait mis en place un plan d'action pour la sauvegarde de notre planète. La mise en location de gobelets réutilisables, testée l'année dernière lors d'un marché nocturne, a été généralisée cette fois-ci à toutes les manifestations estivales et a permis d'économiser plus de 2000 gobelets jetables. Lors des trois

marchés, les organisateurs avaient mis en place des conteneurs sélectifs qui ont permis de récupérer un grand nombre de bouteilles en verre ainsi que pas moins de sept sacs de 130 litres de cannettes aluminium et de couverts en plastique. Trois autres sacs de 50 litres de déchets alimentaires destinés aux animaux ont également été récupérés.

Ces actions méritent les félicitations de la Commune qui apprécie toutes les initiatives du genre mais qui déplore toujours un manque de civisme de certains qui ne respectent pas les consignes de tri. C'est encore, hélas, une nouvelle occasion de rappeler qu'il existe une déchèterie.

## ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

L'année 2020 sera encore une année électorale puisqu'elle verra le renouvellement des Conseils Municipaux et, de fait, des Conseils Communautaires qui en découlent.

Le scrutin se déroulera en deux tours les 15 et 22 mars 2020. L'importance de cette élection est d'autant plus grande que, avec les nombreuses compétences transmises et bientôt à transmettre aux Communautés de Communes, c'est celle-ci qui porte la parole des communes au sein de ces assemblées de plus en plus décideuses des lignes budgétaires et des orientations en matière de voirie, de gestion des ordures ménagères, de tri sélectif, d'aides aux entreprises et, à moyen ou plus long terme, de la gestion de l'Eau et l'Assainissement, de l'Urbanisme et de bien d'autres dossiers.

Les Communautés de Communes gèrent et répartissent également les aides départementales attribuées aux communes. Autant dire que les élections municipales ne concernent plus uniquement les limites de nos territoires communaux.

A toutes fins utiles, nous rappelons donc à nos concitoyens que **l'inscription sur les listes électorales** doit être enregistrée **avant le 7 février 2020**. Pour cela, il suffit de se rendre en Mairie muni d'une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, Passeport) et d'un justificatif de domicile ou de vous inscrire directement en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

## VOUS AVEZ DIT BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ?

### POUR MÉMOIRE

La Bibliothèque est implantée dans les locaux de la Mairie. Elle est donc ouverte au public aux jours et heures d'ouverture du secrétariat. C'est l'association « Lisons Ensemble », créée en 2011, qui en assure la gestion et qui, tout au long de l'année, propose diverses animations.

Tous les mercredis après-midi, les bénévoles assurent une permanence de 14h à 18h. C'est un moment convivial où l'on peut s'attarder à consulter livres, magazines et diverses documentations. N'hésitez pas à venir les rencontrer.

### FORMATION

Trois bénévoles de l'association ont suivi une formation de bibliothécaire dispensée par la Médiathèque Départementale de Lozère à Mende. Formation de qualité qui permet de passer au statut de Bibliothèque Municipale. L'informatisation est en cours.

Les navettes remplacent le bibliobus et vont permettre un renouvellement plus fréquent et plus important des livres. N'hésitez pas à inscrire sur le cahier réservé à cet effet vos souhaits qui seront transmis à la Médiathèque Départementale.



### L'ÉCOLE

Les classes de l'école du Sycomore vont, comme les années précédentes, venir emprunter livres, documents, Bandes Dessinées... à la Bibliothèque.

Cette année, les Petites Sections de Maternelle viendront aussi les jeudis matins tous les 15 jours en alternance avec les assistantes maternelles.

Les bénévoles de la Bibliothèque Municipale seront là pour les accueillir.

## TRANSPORT À LA DEMANDE

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes « Aubrac-Lot-Causse-Tarn » a mis en place un service de Transport à la Demande (T.A.D.) destiné à aider les personnes en difficultés à effectuer leurs déplacements. Dans l'objectif d'harmoniser les conditions d'accès à ce service, pour l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes, la Commission en charge de ce dossier a proposé de mettre en place une procédure d'inscription pour les usagers demandeurs.

Afin de bénéficier de ce service, il convient donc aujourd'hui de retirer une feuille d'inscription en Mairie, de la remplir et de la redéposer en Mairie pour avis et de la retourner à la Communauté de Communes pour validation, accompagnée des pièces justificatives correspondant à chaque cas particulier.

Les Critères pour qu'un usager puisse bénéficier du T.A.D. sont les suivants :

- Avoir plus de 18 ans.
- Fournir un certificat médical pour inaptitude à la conduite.
- Avoir sa résidence principale sur le territoire de la Communauté de Communes (avec l'avis d'imposition pour justificatif)
- Conditions de ressources : pourront s'inscrire et bénéficier du service T.A.D. uniquement les personnes justifiant d'un avis de non-imposition ou d'un avis d'imposition faisant apparaître un impôt sur le revenu de 500,00 € au maximum.

Les modalités de prise en charge proposées sont :

- Pouvoir aller sur tout le territoire de la CC ALCT et notamment sur les bourgs centres pour les courses et les services
- Pouvoir se rendre à Marvejols, à Mende, Séverac le Château et Saint Laurent d'Olt pour le marché, les courses, les rendez-vous médicaux chez un spécialiste, les services divers.

Le service de Transport à la Demande ne sera utilisé que lorsque toutes les autres possibilités de prise en charge seront épuisées, et le demandeur devra fournir un justificatif de refus de prise en charge par la Caisse de Sécurité Sociale, la MSA, etc... Il est souhaitable de favoriser les autres possibilités de prises en charge possibles (en lien avec les assistantes sociales, les auxiliaires de vie et les familles).

Par ailleurs, concernant la fréquence d'utilisation, elle est limitée à 6 trajets aller-retour par mois et par personne.



## ÉCLAIRAGE PUBLIC



Dans nos Bulletins Municipaux n° 3 et 4, nous vous avons annoncé le souhait de la Municipalité de procéder à l'extinction de l'Éclairage Public dans certains secteurs, notamment les quartiers résidentiels afin de préserver les finances communales en économisant l'énergie que dépensent les éclairages

durant la nuit. Le dossier prend forme puisque les services du S.D.E.E. de la Lozère vont procéder ce mois-ci aux premiers réglages amenant à ce mode de fonctionnement. Comme il en résulte des économies impactant les impôts locaux, nous savons pouvoir compter sur votre compréhension.

## SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE (S.I.L.)

L'évolution des conditions et des modes de déplacements a, depuis 30 ans, modifié profondément la demande en termes de services de la part de l'utilisateur de la route. La signalisation directionnelle routière « classique », dédiée pour l'essentiel au jalonnement et au repérage de lieux géographiques ou d'équipements importants, ne pouvait seule répondre à la demande.



De même, la signalisation de la proximité d'un service par panneaux d'indication de type CE trouve rapidement ses limites, que ce soit

pour des raisons réglementaires ou simplement pratiques.

Aussi a-t-on vu se développer au fil des années l'implantation sauvage et anarchique de « signalétique » non adaptée. Parfois également, des panneaux « fantaisistes » ont été installés pour servir de pré-enseignes. Ces pratiques ont un impact en terme d'environnement, ne serait-ce que par la pollution visuelle qu'ils engendrent. Si l'impact semble, a priori, moins évident en matière de sécurité routière, il est pourtant bien réel : pour le conducteur de véhicule dont le champ de vision, au moment de faire des choix dans un carrefour, est encombré d'indications pléthoriques au milieu desquelles peut être « noyé » un élément primordial pour la sécurité (panneau de prescription, signal de danger...); pour le piéton également, et à plus forte raison pour la personne à mobilité réduite, qui peut être masquée à la vue des automobilistes ou dont le cheminement est encombré.

Pour corriger cet état de fait, la réglementation sur la signalisation routière a été complétée par l'introduction d'une nouvelle catégorie de Signalisation d'Information Locale (S.I.L.). Celle-ci répond à des contraintes précises et se distingue

donc du reste de la signalisation directionnelle par son contenu, sa composition et son implantation.

C'est dans cet optique que la Commune a étudié, avec le concours de la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) et l'aide financière de l'Europe et de l'Etat, la mise en place d'une S.I.L. sur le territoire communal. Les panneaux implantés indiquent les directions avec des couleurs différentes selon qu'il s'agisse d'un équipement public, d'un lieu culturel, d'un commerce de proximité, d'un artisan, d'une structure hôtelière ou de loisirs. Il a été fait le choix de couleurs vives, sans toutefois être trop criardes et le résultat est satisfaisant.

En parallèle, les pré-enseignes indiquant des activités commerciales sont désormais hors-la-loi et devront être retirées dans les meilleurs délais. Nous espérons que l'esthétique des panneaux mettra une note de gaieté au bord de nos routes et, surtout, que les acteurs économiques gagneront en visibilité, notamment grâce aux totems implantés à l'entrée des zones d'Activités de La Plaine, de l'Oasis et de Capjalat.

## CONCOURS PHOTO 2020

Comme nous vous en rendions compte dans notre précédent numéro, la 5<sup>ème</sup> édition du Concours Photo proposé chaque année par la Commission « Culture Animation Jeunesse » a remporté un vif succès et chacun a pu voir, affichées dans les rues et sur les places de Banassac, les photos des gagnants imprimées en couleur en grand format. Ce concours amateur est d'ores et déjà reconduit. Afin de laisser du temps aux photographes pour réaliser leurs clichés, voici le thème retenu cette année :

### Ombres et Lumières... à Banassac-Canilhac

En attendant de pouvoir retirer les dossiers de candidature à partir du mois de janvier, vous pouvez donc dès à présent laisser libre court à votre imagination...



## ERRANCE DES ANIMAUX



Il a récemment été observé une recrudescence de la prolifération des chats en liberté qui commence, dans certains quartiers, à poser des problèmes sanitaires et même sécuritaires. La loi impose d'identifier et de vacciner ses animaux. De plus, la stérilisation des chats devient une nécessité pour que cette population soit régulée.

La Commune adhère depuis 2016 à la Fourrière Départementale implantée à Mende et peut, à tout moment, mandater celle-ci pour venir retirer un animal errant de la circulation. Sachant que les prix de gardiennage sont alors à la charge des propriétaires, nous leurs conseillons aimablement de faire le nécessaire.

## AGENDA



**Samedi 28 septembre 2019**

### FESTI'GRAVIÈRE

à la Gravière de Pratnau

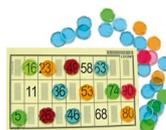
- de 14h à 18h : **ATELIERS SPORTIFS, CULTURELS ET CRÉATIFS**. En plein air. Tout public. Avec Buvette les pieds dans l'eau et vente de crêpes.
- de 18h à 19h : Apéro-Guinguette.
- de 19h à 21h : **REPAS PARTICIPATIF** (Amenez une entrée, un plat ou un dessert !) Méchoui et pain issu du four à pain de Pratnau offerts.
- SCÈNE OUVERTE** Accordéon, Variétés et Rock (sur inscription).
- et vers 21h : **FEU D'ARTIFICE CONTÉ** : « Les mésaventures de Perla ».

**Dimanche 24 novembre 2019**

### LOTO sans ordinateur

à 14h à la Salle Jean Gazagne.

Organisé par le Club de l'Oustal.



**Dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019**

### CONCERT GRATUIT du groupe vocal « Les Polyfolie's »

à 16h en l'église Saint-Médard de Banassac.

**Week-end des 6 et 7 décembre 2019**

### Animations du TÉLÉTHON 2019

Secteur de Banassac-Canilhac et La Canourgue

Un programme détaillé sera diffusé par voie d'affichage.



**Samedi 14 décembre 2019**

### MARCHÉ DE NOËL

avec stands de produits artisanaux, vente de crêpes et visite du Père Noël,

de 14h à 20h, Place de l'Église Saint-Médard et Salle Jean Gazagne.

Organisé par le Comité d'Animations de Banassac.

**Dimanche 22 décembre 2019**

### SPECTACLE DE NOËL « Le grand méchant Loup »

par Pascaline GRANJEAN de la Compagnie « La Faute à Voltaire ».

Suivi d'un Goûter offert aux enfants,

à 15h30, Salle Jean Gazagne.

Organisé par le Comité des Fêtes de Canilhac.



**À NOTER** : Comme chaque année, l'Association « Pierres et Sigillées » organisera une **RANDONNÉE D'AUTOMNE** dont la date vous sera communiquée ultérieurement par voie d'affichage.

## ACCUEIL EN MAIRIE

### Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi  
de 8h00 à 12h00  
et de 14h00 à 18h00  
le vendredi  
de 8h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00



### Contacts

Tél. : 04.66.32.82.10

Fax. : 04.66.32.89.99

Mail : [mairie.banassac-canilhac@orange.fr](mailto:mairie.banassac-canilhac@orange.fr)

Site Internet : [www.banassac-canilhac.fr](http://www.banassac-canilhac.fr)



*Ce Bulletin Municipal a été préparé et mis en page  
par la Commission Communication-Tourisme.*

*Directeur de publication : David RODRIGUES*

*Rédacteurs en Chef : Christophe CARRILLO et Régis MONTIALOUX*

*Impression : Mairie de Banassac-Canilhac - Photos : Fonds Mairie*

